

Pensez à anticiper le passage de l'écluse du barrage de la Rance le dimanche 4 novembre

Le dimanche 4 novembre, jour de départ de la Route du Rhum, les créneaux pour passer l'écluse du barrage de la Rance le matin seront restreints en raison de la marée. EDF recommande donc aux plaisanciers de franchir l'écluse avant 7 h du matin car les sas de 8 h et 9 h risquent d'être saturés et il n'y aura pas de sas entre 10 h et 12 h. EDF invite également les plaisanciers à respecter les consignes de sécurité en vigueur aux abords de l'usine marémotrice de la Rance.

Comment passer l'écluse du barrage de la Rance ?

L'ouverture des ponts de l'écluse n'est possible qu'à chaque heure ronde sous réserve d'un niveau d'eau côté mer égal ou supérieur à + 4 mètres. De 20 h à 5 h, l'écluse fonctionne uniquement sur demande préalable faite soit par appel direct à l'éclusier, soit en actionnant le cordon d'appel d'un des ducs d'albe. Un préavis de 30 minutes est nécessaire. Un ordre de passage est à respecter en fonction du tirant d'air notamment.

Retrouvez les horaires d'ouverture de l'écluse sur edf.fr/la-rance

Une zone interdite à la navigation

Le fonctionnement normal de l'usine marémotrice de la Rance génère de très forts courants côté estuaire et côté mer. Ils peuvent mettre en danger les plaisanciers, baigneurs et pêcheurs. Ainsi, une zone est interdite à la navigation, la baignade, aux activités nautiques et subaquatiques à proximité de ce site de production d'électricité par arrêté préfectoral. Elle est délimitée de part et d'autre du barrage par de grosses bouées rouges.



Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 35,1 millions de clients, dont 26,5 millions en France. Il a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 70 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.